



### **Déclaration de naissance : lettre « W »**

Pour information, la première lettre recommandée pour déclarer les naissances des agneaux/agnelles de cette campagne est « W ». Une possibilité de passer directement à la lettre « A » a été évoquée mais non maintenue pour ne pas couper la campagne de naissance en cours. Veuillez nous excuser pour les problèmes de communication autour de cela. Pour les chevreaux/chevrettes, ceux-ci doivent commencer par la lettre « D ».

### **Démarrer les pesées de vos agneaux**

Les agneaux commencent à naître ou vont commencer à naître dans vos élevages. Pour rappel, Elevéo vous propose un service de suivi de croissance qui a pour objectif de vous permettre de comparer les performances de vos agneaux à l'aide d'indicateurs comme des poids à âge type et des GQM. Pour ce faire, vous devez réaliser au minimum 2 pesées sur vos agneaux entre 5 jours et 135 jours d'âge. Ces 2 pesées doivent être séparées de maximum 55 jours et au minimum une pesée doit être effectuée par votre agent Elevéo. Les pesées réalisées par vos soins sont à renvoyer au secrétariat à l'aide du document qui accompagne votre déclaration de naissance (celui-ci est également disponible sur le site [www.aweoc.be](http://www.aweoc.be) via l'onglet « Documents »). Nouveauté 2020 : les informations de pesées seront reprises sur les certificats d'ascendance (PAT30, PAT60, PAT90, GQP 10-30, GQM 30-60).

### **Certificat zootechnique européen obligatoire**

Comme déjà annoncé dans le Wallonie Elevage de décembre 2019, le nouveau certificat zootechnique européen est obligatoire pour les animaux importés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le secrétariat ne pourra pas effectuer de mutation pour un animal enregistré dans une structure autre qu'Elevéo sans ce document ! Cette obligation vaudra aussi sans doute de plus en plus pour les animaux que vous exportez. Si c'est le cas et que votre acheteur exige ce document, il est disponible gratuitement sur demande en contactant le secrétariat.

### **Autorisation transfert de données : 220 autorisations reçues**

Si vous souhaitez apparaître dans les listings d'éleveurs de votre race distribués sur la foire de Libramont, par exemple, il est indispensable de nous renvoyer le document nous autorisant à publier vos coordonnées si ce n'est déjà fait. Ce document est disponible sur le site web ([www.aweoc.be](http://www.aweoc.be) -> « Documents »), et sera renvoyé avec l'invitation de la prochaine AG.

### **Suivi des performances en croisement : les premières naissances ont démarré**

Une expérimentation est en cours en partenariat avec le Centre de Recherches Ovines (Faculté de Namur) à Faulx-les-Tombes. Elle a pour objectif de mesurer et comparer les performances de croissance d'agneaux croisés issus de mères Ile de France et de béliers Texel, Texel Français, Charollais, Suffolk et Vendéen.

